

Toulouse, le 8 juin 2021

Réponses au questionnaire de 2 Pieds 2 roues aux candidat.e.s aux élections régionales en Occitanie.

Antoine Maurice et les candidat.es de la liste l'Occitanie Naturellement soutiennent pleinement et avec enthousiasme les 10 engagements.

Les scénarios d'évolution des pratiques touristiques du vélo s'appuient sur la corrélation observée entre la pratique utilitaire du vélo et la pratique du vélo pendant les vacances. Plus la pratique quotidienne et la part modale augmentent, plus la pratique touristique est importante.

La région Occitanie dispose d'un potentiel inexploité de voies vertes et voies cyclables. Rappelons-le, malgré les effets d'annonce, la Région reste dans le peloton de queue concernant la réalisation du schéma des vélo-routes avec seulement 40 % de réalisation. Seule la région Paca fait moins bien.

Sur les 46 Territoires Vélo labellisés, trois seulement sont en Occitanie et un seul département, la Lozère, est labellisé. Nous pouvons assurément faire mieux.

12 000 emplois peuvent être créés et pérennisés dès 2022 dans la région avec un scénario volontaire de développement du tourisme à vélo. Ces emplois se répartiront dans l'hôtellerie et la restauration, dans l'aménagement et l'entretien des voies vertes, dans l'entretien de vélos, dans la médiation culturelle et naturelle.

Il est donc essentiel de prendre le problème de façon globale et corrélée : le premier levier va être d'investir très fortement dans les aménagements dédiés ou partagés pour les mobilités douces. En janvier 2021, une étude de l'Insee le confirmait : dès qu'il y a des aménagements pour les cyclistes et les piéton.ne.s, la part modale des mobilités douce augmente. Les effets ne se font pas attendre témoignant d'une vraie demande et d'une vraie nécessité. Précisons que ces effets se font sentir autant en milieu rural qu'en ville. Le vélo du quotidien n'est pas uniquement un transport des villes, il est aussi, si on veut s'en donner les moyens, un transport des campagnes et du péri-urbain.

La région et ses habitant.e.s ont besoin d'actes, de réalisations qui vont dans le bon sens. Les milliards investis dans une énième autoroute écocide seraient bien plus utiles sur la réalisation d'équipement qui non seulement vont dans le sens de la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi, et de façon corrélée, vers la création d'emplois non délocalisables et durables.

Les écologistes rattraperont le retard pris lors du dernier mandat sur la réalisation des véloroutes. Et cela sans attendre.

1. Créer des comités d'itinéraire avec les usagers

Pour mieux prendre en compte leurs besoins en mobilité du quotidien

Oui. Elu.e.s nous porterons l'ambition d'une concertation citoyenne réelle sur de nombreux sujets. Les mobilités en font partie. Ainsi, nous avons été à l'origine des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité en Occitanie.

La meilleure façon de définir un itinéraire cyclable, piéton n'est pas de prendre une carte et de tracer des traits dessus mais bien de concerter les usager.e.s qui circulent au quotidien. La Région doit donc appuyer la création de comités d'itinéraire lorsque ces comités n'existent pas. Lorsqu'ils existent, si la

Région constate un dysfonctionnement de ces comités, alors elle se doit de jouer son rôle d'autorité organisatrice.

2. Employer des revêtements lisses et durables

Pour encourager les déplacements utilitaires et favoriser l'inclusion sociale

Oui. La liste de rassemblement des écologistes, *l'Occitanie Naturellement* soutiendra les aménagements cyclables qui permettent le plus possible une circulation fluide, une vitesse constante en toute sécurité. Nous ne financerons que des aménagements utilisant des revêtements pérennes.

3. Aménager les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé

Pour préserver l'environnement, grâce au meilleur bilan écologique de l'enrobé,

Oui. Ce fut l'une de nos demandes dans le cadre du Plan vélo régional. Nous avons obtenu que la Région ne finance donc que des aménagements en revêtements confortables, éprouvés et pérennes. Le choix de bétons bitumineux à rugosité moyenne ou réduite sera préféré.

4. Créer des corridors biologiques distincts des voies vertes

Pour sauvegarder la biodiversité le long des voies

Oui. Nous conduirons la préservation et la restauration de la biodiversité et des espaces naturels dans toute leur diversité, y compris la biodiversité ordinaire. Notre vision est celle d'une valorisation des atouts de notre région en respect avec le vivant. Face à l'effondrement de la biodiversité, la responsabilité des élués et des élus est de tout mettre en œuvre pour, non seulement limiter l'impact des activités humaines sur les écosystèmes, mais aussi permettre à ces écosystèmes de conserver leur équilibre naturel.

5. Supprimer les barrières inadaptées et les potelets dangereux

Pour améliorer l'accessibilité universelle des voies vertes

Oui. La Région n'étant pas maîtresse d'ouvrage, elle ne peut pas directement procéder à la suppression. Mais en s'appuyant sur les comités d'itinéraire, nous inciterons les maîtres d'ouvrage à le faire. De plus, nous conditionnerons notre soutien à l'absence d'équipements de ce type.

6. Généraliser la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes

Pour mieux sécuriser les intersections des voies vertes

Oui. La sécurisation des itinéraires piétons et cyclables est notre priorité. Nombreuses et nombreux sont les personnes à renoncer à utiliser les modes doux en l'absence de tels itinéraires. Nous ne soutiendrons que les itinéraires en site propre ou sur des espaces à faible flux automobile avec une vitesse réduite. De plus, il convient de prévoir des équipements spécifiques lorsque les itinéraires doux croisent des voiries automobiles. Dans le cas présent, nous inciterons les maîtres d'ouvrage à donner la priorité aux piétons et aux cyclistes.

7. Raccorder les voies vertes aux gares et aux stations de transports collectifs

Pour renforcer l'intermodalité et fluidifier les déplacements

Oui. L'ambition de la Région écologiste c'est de pouvoir accéder à 100% des gares régionales à vélo en finançant notamment des voies de rabattement.

8. Prévoir une largeur de 5 m pour les voies vertes

Pour faciliter la cohabitation entre les usagers, plus nombreux chaque année

Lorsque c'est possible, nous l'exigerons. Dans les autres cas, il faut a minima prévoir une largeur de piste permettant le croisement et le dépassement en toute sécurité.

9. Assurer l'entretien régulier et la maintenance hivernale des voies vertes

Pour garantir la qualité de l'infrastructure toute l'année, comme pour le réseau routier et TER
Oui. Cet entretien relève de la collectivité ou de l'organisme qui gère la voirie. D'autres listes proposent de régionaliser des routes. De notre côté, nous n'excluons pas la possibilité de devenir gestionnaire de certains itinéraires cyclables si le gestionnaire n'est pas en mesure d'assurer un entretien régulier et la maintenance.

10. Soutenir le projet Vélo expresS porté par l'AF3V

Pour favoriser l'autonomie des publics précaires dans leur mobilité grâce aux voies vertes
Oui. L'intervention sur la création des infrastructures doit s'accompagner aussi d'une aide à l'acquisition d'un vélo. Nous avons soutenu cet aspect dans le plan vélo régional.